

DU CONSULTATION DE PRÉVENTION EN SANTÉ SEXUELLE PAR UN.E INFIRMIER.ÈRE DANS LE CADRE D'UN PROTOCOLE DE COOPÉRATION

Responsables pédagogiques :

Dr. Kevin Bertrand / Dr. Jordan Lejeune / Pr. Alain Makinson / Dr. Cyril Perrollaz

Structure de formation
Faculté de médecine

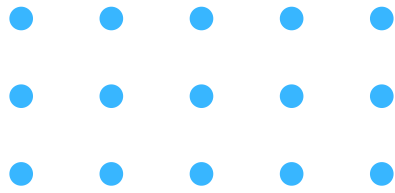
Durée
1 an

Totalité horaire
67 heures

Frais d'inscription

450 euros (Financement personnel)
Et 900 euros (Financement par un tiers)

À propos



Les CeGIDD et les Centres de Santé Sexuelle offrent une prise en charge gratuite permettant à chacun, et aussi aux populations éloignées du système de soins, d'accéder à une prise en charge globale de leur santé sexuelle.

En réorganisant le parcours de prise en charge des usagers et en libérant le temps médical, la mise en place dans ces structures de protocoles de coopération entre professionnels médicaux et paramédicaux doit permettre aux CeGIDD et aux centres de santé sexuelle d'améliorer le service rendu aux usagers et d'accroître leur accessibilité au plus grand nombre. C'était une priorité de la stratégie nationale de santé sexuelle (feuille de route 2018 – 2020 – action 7) qui s'est concrétisée par la publication le 29 octobre 2021 d'un Arrêté relatif à l'autorisation du protocole de coopération « Consultation de santé sexuelle par l'infirmier ou l'infirmière en centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic (CeGIDD), centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) et centre de santé sexuelle, en lieu et place du médecin ».

Le protocole national définit les professionnels concernés, c'est-à-dire les délégants (médecins compétents en santé sexuelle), et la qualification professionnelle des délégués : IDE d'au moins 3 ans d'expérience ayant au moins une année d'expérience dans un CeGIDD et/ou Centre de santé sexuelle.

Le protocole définit, pour la délégation de tâche, le public cible, les modalités d'information et d'accord des patients, des algorithmes de prise en charge en fonction des situations sous forme de parcours. Le protocole liste toutes les dérogations envisagées. Le protocole fixe enfin les conditions d'expérience professionnelle et de formation complémentaire théorique et pratique requises de la part du ou des professionnels délégués, soit 60 heures de formation théorique minimale, sous forme de Diplôme universitaire, avec attestation de formation interne délivrée par le formateur à la suite d'un examen des connaissances. L'adhésion au protocole suppose en outre une formation pratique de 38 heures selon un cahier des charges précis, non abordée dans ce DU.

Ce diplôme universitaire répond à l'exigence de formation théorique du protocole et aborde les connaissances théoriques sur tous les sujets de consultation rencontrés lors de consultation en CeGIDD en référence au cahier des charges de formation théorique du protocole national de coopération.

L'objectif de la formation est donc d'acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice de délégation de tâche pour la réalisation de consultation de santé sexuelle par l'infirmier.e en lieu et place du médecin en CeGIDD ou centre de santé sexuelle en application du protocole de coopération national en vigueur

Organisation

Ce DU se propose d'aborder ces différents thèmes, à travers cinq modules chacun qui réuniront en distanciel des experts de toute l'Occitanie, avec 11 demi-journées en virtuel et 5 journées en présentiel dans une salle de la faculté de médecine :

Module 1 en distanciel : Concepts généraux en santé sexuelle, VIH, prévention diversifiée

Les Mardis après-midi : 1/10/24 ; 8/10/24 ; 15/10/24

Module 2 en distanciel : Le monde des IST – prescription des tests – vaccinations

Les Mardis après-midi : 5/11/24 ; 12/11/24 ; 19/11/24

Module 3 Montpellier : Contraception, sexologie, proctologie, HPV

Lundi 25/11/2024 et Mardi 26/11/2024 en présentiel et toute la journée

Mardi 10/12/2024 (après-midi) en distanciel

Module 4 : Traitement post-exposition/violences

Le mardi 7/01/25 après-midi en distanciel et le lundi 13/01/25 après-midi en distanciel

Module 5 : Addictologie, chemsex, parcours de transitions – divers

Les Mardis après-midi : 21/01/25 et 28/01/25 en distanciel

Lundi 3 février 2025 toute la journée en présentiel

Journée des partenaires organisée en lien avec le COREVIH Occitanie

Mardi 4 février 2025 en présentiel

L'examen se déroulera en présentiel Examen validant écrit sur cas cliniques

Débouchés professionnels visés

Exercice en CeGIDD, centre de santé sexuelle selon les critères requis dans le cadre d'un protocole de coopération

Prérequis

- Infirmiers diplômés, IDE d'au moins 3 ans d'expérience ayant au moins une année d'expérience dans un CeGIDD et/ou Centre de santé sexuelle
- Autres professionnels de santé sur autorisation du responsable au cas par cas

Conditions d'inscription

Autorisation de l'enseignant coordonnateur sur présentation d'un curriculum vitae dûment complété, d'une lettre de motivation circonstanciée, et de la copie des diplômes.

Présence obligatoire aux enseignements et aux examens.

Programme, tarifs et inscriptions



SCAN HERE!